

# GUIDE DE CHOIX DE COURS

2023-2024

Vers le 3<sup>e</sup> secondaire



Chers parents,

Votre enfant fréquentera l'école La Source dès septembre prochain. L'élève qui n'a pas satisfait aux exigences du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire peut, selon l'analyse de son dossier, faire une année supplémentaire au 1<sup>er</sup> cycle ou être recommandé dans le parcours FMSS ou Pré-DEP. S'il satisfait aux exigences du 1<sup>er</sup> cycle, il se verra promu au 2<sup>e</sup> cycle.

Ce document contient la grille des cours obligatoires et optionnels, ainsi que l'information nécessaire afin que votre enfant puisse compléter son choix de cours pour l'année scolaire à venir. Nous vous suggérons de prendre le temps de le lire et surtout, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère en formation scolaire, Vicky Plante, si vous avez des questions.

Le choix de cours sera fait en classe d'anglais par l'élève avec la conseillère en formation scolaire.

## Calendrier des opérations

<b>1<sup>er</sup> au 14 février</b>	<b>Réinscription en ligne</b> (Fait par le répondant principal sur <a href="http://www.portailparents.ca">www.portailparents.ca</a> )  <b>Demande de changement d'école :</b> Cette année, les demandes se font directement sur Mozaïk lors de la réinscription en ligne. Une demande acceptée est définitive pour toute l'année scolaire. Vous ne pouvez pas l'annuler. La date limite pour faire vos demandes est le 28 février.
<b>7 au 17 mars</b>	<b>Choix de cours en ligne</b> (Fait en classe par l'élève de sec. 3, 4 et 5 sur <a href="http://www.mozaikportail.ca">www.mozaikportail.ca</a> )
<b>Début mai</b>	Vous recevrez une <b>confirmation choix de cours</b> par courriel. Le classement est fait à partir du 2 <sup>e</sup> bulletin. Vous avez <b>jusqu'au 15 mai</b> pour faire un changement auprès de Vicky Plante.
<b>Juillet</b>	Vous recevrez une révision de la confirmation choix de cours suite au 3 <sup>e</sup> bulletin.
<b>Mi-Août</b>	Le répondant principal recevra par courriel l'horaire et la facture.

N'hésitez pas à communiquer avec l'école, au 819 762-8161, poste 4414 pour vos questions.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments les plus ensoleillés.

Sylvie Rivest  
Directrice

**GRILLE MATIERES** POUR LE 3<sup>E</sup> SECONDAIRE

Cours attribués par l'école	Cours	Matières	Nombre de périodes		
			Régulier	Arts PLUS	Concentration
FRANÇAIS	FRA306	132308	6	6	6
ANGLAIS	ANG304	134304	4	4	4
MATHÉMATIQUE	MAT306	063306	6	6	6
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	SCT306	055306	6	6	6
HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA	HQC304	085304	4	4	4
PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION	PPO304	106362	4	4	2
ÉDUCATION PHYSIQUE	EDU302	043302	2	2	2
			<b>32</b>	<b>32</b>	<b>30</b>

**Choix d'arts OBLIGATOIRE**

ART DRAMATIQUE	ADR304	170304	4	N/A	2
ARTS PLASTIQUES	APL304	168304			<i>Cette option est attribuée par l'école</i>

**Choix d'option FACULTATIF**

<b>Arts plus</b>			N/A	4 Deux demi-journées	N/A
ART DRAMATIQUE PLUS	ADR3AR	170304			
ARTS PLASTIQUES PLUS	APL3AR	168304			
<b>Concentrations sports</b>			N/A	N/A	4 Deux demi-journées
H2O ACTIVITÉS AQUATIQUES	H2O3SP				
DANSE/CHANT (DANZHÉ)	DAN3SP				
HOCKEY PLUS	HOC3SP				
SOCCER	SOC3SP				
MULTISPORTS	MUL3SP				
			<b>36</b>	<b>36</b>	<b>36</b>

**En concentrations sports et arts plus, le nombre de places est limité.** Une sélection sera faite par l'école.

**L'anglais enrichi** est disponible seulement au régulier et sur recommandation des enseignants. Les concentrations sports et les arts plus n'ont pas accès à l'anglais enrichi.

## COURS ATTRIBUÉS PAR L'ÉCOLE

### Projet personnel d'orientation | PPO304

Le P.P.O. offre une occasion unique de découvrir diverses professions susceptibles de correspondre aux aspirations de l'élève. Ce cours est basé sur une approche personnalisée par projets, l'élève en sera le principal acteur en choisissant les démarches d'exploration qu'il souhaite entreprendre.

Comme l'approche de ce cours est souvent par projets, l'élève aura à développer une grande autonomie. Il devra s'investir dans ses démarches d'exploration afin que le cours soit profitable. De 2 à 4 démarches personnelles d'exploration de métiers et professions sont à réaliser au cours de l'année scolaire. L'objectif n'est pas d'amener l'élève à choisir une profession, mais bien d'explorer le système scolaire, le monde du travail et surtout de développer sa connaissance de soi.

### Science et technologie (ST) | SCT306

La science de 3<sup>e</sup> secondaire a pour thème central l'humain, un organisme vivant. Le choix de ce thème est justifié par l'importance que l'on accorde à la responsabilisation de l'élève à l'égard de son corps et de sa santé.

Cette matière porte sur la compréhension de problématiques et de phénomènes scientifiques (apprentissages axés sur le pourquoi). Une partie du programme sera vue en **classe laboratoire** (environ 75 % du temps), mais des **ateliers d'ordre technologiques** seront aussi au programme (environ 25 % du temps). **Théorie et laboratoire** seront abordés sous forme de situations d'apprentissage et d'évaluation, de cours théoriques et d'activités.

**Quatre univers seront abordés :**

- ❖ Univers vivant (le corps humain);
- ❖ Univers matériel (propriété, organisation et transformation de la matière, fluide et ondes);
- ❖ Univers technologique (dessin, matériaux, ingénierie, biotechnologie);
- ❖ Terre et espace.

## CHOIX D'ARTS OBLIGATOIRE

En 3<sup>e</sup> secondaire, tu dois choisir une forme d'art. De plus, nous t'offrons la possibilité de choisir un art PLUS ou une concentration sport. Tu trouveras ici-bas les descriptions de cours pour t'aider à choisir ce qui te convient.

### Arts plastiques | APL304

En arts plastiques, l'image adopte différentes formes selon les matériaux et les outils exploités. Elle peut être bidimensionnelle ou tridimensionnelle, figurative ou abstraite, fixe ou animée, etc. La formation en arts plastiques vise le développement global de la personne et le rehaussement de sa culture. Alliant connaissance rationnelle et connaissance intuitive, pensée convergente et pensée divergente, les arts plastiques offrent aux jeunes un large éventail de moyens à explorer pour matérialiser, dans des créations, autant leurs questionnements, leurs convictions et leur conception de la vie que leurs aspirations, leurs espoirs et leurs rêves.

L'élève est amené à personnaliser ses gestes transformateurs, à raffiner le rendu technique de ses réalisations, à développer son acuité perceptive de même que sa sensibilité, et à acquérir une plus grande autonomie dans la création et l'appréciation d'œuvres et de réalisations plastiques. Dans le cours arts plastiques et langage 3D, le multimédia expérimente des outils technologiques et recherche des façons pertinentes de concrétiser ses idées dans un espace quadridimensionnel (longueur, hauteur, largeur et temps).

### Art dramatique | ADR304

L'art dramatique, c'est la création puis la représentation d'une action à l'aide de personnages et de moyens scéniques, suivant certaines règles ou conventions qui varient selon les lieux et les époques. Cet art peut être considéré sous quatre axes principaux : la dramaturgie, le jeu, la mise en scène et la réception. La formation en art dramatique amène l'élève à développer davantage son autonomie, son potentiel créateur, sa sensibilité artistique de même que ses qualités de spectateur ou d'interprète.

Le multimédia favorise une approche de l'art qui repose sur l'interaction de plusieurs médias liés aux technologies de l'information et de la communication. L'élève inscrit au cours d'art dramatique et multimédia peut développer son potentiel artistique à travers ces nouvelles modalités esthétiques.

## CHOIX D'OPTION FACULTATIF

### LES ARTS PLUS (FACULTATIF)

#### Arts plastiques PLUS | APL3AR

Les élèves en arts plastiques PLUS disposent de deux demi-journées pour réaliser de beaux projets. **Un montant additionnel** est demandé pour des sorties spéciales, des visites particulières dans des lieux culturels ainsi que pour plusieurs projets variés en classe.

#### Art dramatique PLUS | ADR3AR

Les élèves en art dramatique PLUS disposent de deux demi-journées pour réaliser de beaux projets. **Un montant additionnel** est demandé pour des sorties spéciales, des visites particulières dans des lieux culturels ainsi que pour plusieurs projets variés en classe.

## LES CONCENTRATIONS SPORTS (FACULTATIF)

En 3<sup>e</sup> secondaire, les périodes de concentration sport **sont offertes en deux demi-journées plus 2 périodes d'éducation physique**. Il y a deux périodes de moins en arts et deux périodes de moins en PPO. **L'art qui sera offert avec la concentration sport sera déterminé à la suite des choix de cours, selon le nombre d'inscriptions et la faisabilité à l'horaire maître.**

L'école est dotée d'installations uniques, dont deux gymnases indépendants, une cage de frappeurs, un mur d'escalade, une piscine, une salle de vélos stationnaires et de musculation ainsi qu'une salle permettant l'analyse vidéo. Avec tous ces aménagements, l'élève qui est inscrit dans une concentration aura la chance d'explorer ces installations, d'explorer d'autres sports et par le fait même développer d'autres aspects de sa forme physique.

### Critères d'admissibilité

- ❖ Être en **réussite** dans tous les cours ;
- ❖ Démontrer de **bons comportements et des attitudes adéquates** dans tous les cours ;
- ❖ L'entièreté des frais scolaires doit être acquittée ;
- ❖ La recommandation des enseignants.

**\*\*\*Le nombre de places est limité, une sélection sera faite par l'école.\*\*\***

*Certaines spécificités s'appliquent pour certaines concentrations. Un contrat d'engagement précisera les modalités de chaque programme. Vous pouvez vous référer au responsable pour plus de détails.*

Des frais supplémentaires pour les concentrations sportives vous seront facturés par l'école selon la concentration choisie (variant de 100 \$ à 600 \$).

Pour la concentration en danse, en plus des frais chargés par l'école, une inscription est requise dans une école de danse de votre choix en parascolaire. Aussi, vous devez payer des frais d'inscription à l'école de danse Danzhé (environ 825 \$ TX).

**Les frais de concentration sont non-remboursables** si un élève est retiré du cours pendant l'année scolaire pour raison de comportement.

### Nos fondements

Les concentrations sont disponibles pour que les élèves puissent parfaire leurs connaissances et compétences dans un domaine précis à même le cadre horaire ;

L'élève devra se mobiliser pour assurer sa réussite notamment par le fait d'écouter en classe, participer, aller aux récupérations, remettre ses travaux ;

Ces concentrations se réalisent au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire et ne sont pas obligatoires ;

Des frais pour équipements spécialisés, matériel particulier, compétitions, sorties, entraînements sont à considérer et variables pour chacune des possibilités offertes ;

## Hockey PLUS | HOC3SP

Tout au long de l'année scolaire, les élèves seront initiés à l'ensemble de ces trois sports : hockey, curling et golf. Au hockey, les bases techniques du patin, du maniement de la rondelle et plusieurs simulations de match seront proposés. Pour ce qui est du curling et du golf, les connaissances autant au niveau technique que pratique seront développées. Pour ce faire, les apprentissages seront faits dans un environnement physique incroyable et varié, soit l'aréna, la salle de curling et le terrain de golf.

## Soccer | SOC3SP

Sous la supervision d'un entraîneur certifié, le programme de concentration soccer vise à parfaire le développement technique et tactique du joueur à travers son parcours scolaire. Différents ateliers sont offerts à l'intérieur du programme tels que des séances portant sur la nutrition, l'analyse vidéo, l'aspect théorique du jeu, le développement cardiovasculaire et physique, etc. Cette concentration offre à l'élève, quand la température le permet, de profiter du grand air. Les cours à l'extérieur se déroulent au terrain de soccer à l'UQAT et par mauvais temps ou en hiver les cours se donnent à l'aréna I AM GOLD, au gymnase Denise Julien ou encore à Youville. Le transport est assuré en tout temps par l'école.

## Multisports et plein air | MUL3SP

L'élève en concentration Multisports et plein air sera amené à toucher à plusieurs activités sportives. En gymnase, l'élève touchera entre autres au Spike Ball, au DBL, à l'escalade, au Tchoukball, à l'Ultimate frisbee, etc. Pour le volet plein air, l'élève sera amené à faire des randonnées en raquette ainsi qu'en ski OAC. Aussi, certaines sorties spéciales seront organisées, comme du ski alpin au Mont Kanasuta, des randonnées à Arbre en Arbre, des parties de curling, des sorties aux collines Kékéko, et plus encore. L'élève pourra aussi développer ses habiletés aquatiques grâce à des séances de natation, mais aussi au travers des sports d'équipes comme le Water-polo et le hockey sous-marin. En résumé, découverte de nouveaux sports et sorties extérieures seront priorisées dans cette concentration.

## H2O Activités aquatiques | H2O3SP

Cette concentration offre un programme diversifié d'activités physiques en milieu aquatique, tel que l'apprentissage des styles de nage, de la plongée en apnée, du water-polo, plongeon, la sécurité aquatique, etc. Sous la supervision d'un éducateur physique, l'élève sera placé dans divers contextes stimulants d'activités physiques principalement à la piscine, mais aussi en gymnase, à la salle de vélo stationnaire, à l'extérieur et bien plus.

## Danse/Chant et arts de la scène | DAN3SP

Ce programme artistique multidisciplinaire offre une NOUVEAUTÉ pour 2023-2024 : l'élève aura le choix entre deux volets de développement majeur : la DANSE ou le CHANT. Il évoluera et performera en danse ou en chant dans un croisement avec certains arts de la scène. Qu'il soit en chant ou en danse, l'élève s'impliquera, selon la nature des projets, dans diverses étapes d'une production : l'idéation, la mise en scène, les costumes, les décors, etc. Les cours sont supervisés par l'école de danse Danzhé avec des enseignantes qualifiées en danse et en musique.

*\*\* Prenez note qu'en plus des frais administratifs chargés par l'école La Source, il y aura des frais à payer à Danzhé pour la concentration. De plus, l'élève qui choisit le volet danse devra obligatoirement suivre un cours de danse dans l'école de son choix. Pour connaître les coûts et les modalités liés à la concentration, veuillez communiquer avec l'école de danse Danzhé au 819-764-4474, ou consulter : [www.danzhedanse.com](http://www.danzhedanse.com).*

## La formation à un métier semi-spécialisé (FMSS)

L'élève visé par ce programme d'une durée de 1 an, est celui ayant au moins 15 ans au 30 septembre de l'année courante et n'ayant pas obtenu les unités du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire de français et de mathématique (échec 1<sup>er</sup> sec. ou 2<sup>e</sup> sec.).

**Le but de la formation** est de permettre à l'élève de poursuivre sa formation générale tout en se préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Le certificat (CFMSS) est accordé à l'élève qui a suivi 900 heures (36 périodes) de formation et qui a réussi la formation pratique relative à ce métier semi-spécialisé (les cours : PMT et PEMS).

Formation générale	
Anglais	4 périodes
Français	8 périodes
Mathématique	8 périodes
Formation pratique	
Préparation au marché du travail (PMT)	4 périodes
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (PEMS)	12 périodes (3 journées complètes)

### Quelles sont les avenues après une année en FMSS ?

- ❖ Si l'élève n'a pas atteint les objectifs du 2<sup>e</sup> secondaire en français et mathématique, il pourrait décider de faire une année supplémentaire en FMSS en choisissant un autre métier semi-spécialisé.
- ❖ Si l'élève vise un métier de la formation professionnelle, il pourrait intégrer le parcours Pré-DEP en 3<sup>e</sup> secondaire.
- ❖ L'élève qui a obtenu le certificat FMSS (CFMS) et qui a obtenu les unités de 2<sup>e</sup> secondaire en français, mathématique et anglais peut accéder à certains DEP accessible par la passerelle CFMS-DEP.
- ❖ Si l'élève a 16 ans au 30 juin, il peut choisir de poursuivre son cheminement scolaire à la formation générale des adultes.
- ❖ L'élève ayant obtenu un certificat reconnaissant un métier semi-spécialisé peut choisir d'intégrer le marché du travail.
- ❖ L'élève pourrait poursuivre au régulier. Son classement sera fait selon le dernier niveau réussi pour chaque matière.

## La préparation à la formation professionnelle (Pré-Dep)

Ce programme, d'une durée d'un an, est accessible à l'élève ayant 15 ans ou plus au 30 septembre de l'année courante et ayant réussi deux des trois matières suivantes du 2<sup>e</sup> secondaire : français, anglais et mathématique.

**Le but de la formation** est d'offrir un cheminement scolaire qui vise l'acquisition des préalables nécessaires pour l'entrée en formation professionnelle (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> secondaire); d'explorer les différents programmes de formation professionnelle pour clarifier un choix d'orientation scolaire et professionnelle; de favoriser la réussite et la persévérance scolaire en offrant une alternative au parcours de formation régulier.

Formation générale	
Anglais 3 <sup>e</sup> secondaire ou 4 <sup>e</sup> secondaire	6 périodes
Français 3 <sup>e</sup> secondaire	8 périodes
Mathématique 3 <sup>e</sup> secondaire	8 périodes
Formation pratique	
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	4 périodes
Exploration de la formation professionnelle	4 périodes
Exploration professionnelle	6 périodes

**La sélection** : La recommandation, le dossier d'absences, les attitudes et comportements, ainsi que le dossier scolaire seront étudiés par le comité d'analyse composé de la direction responsable du projet et de la conseillère en formation scolaire. L'élève doit aussi avoir comme intention de fréquenter un Centre de formation professionnelle dans un avenir rapproché.

**Procédure d'inscription** : Pour être admis à ce programme, l'élève doit obligatoirement assister à la rencontre d'information et d'inscription prévue au mois de juin. L'élève doit être accompagné d'au moins un de ses parents ou tuteurs, puisque l'accord des parents est requis pour intégrer ce parcours.

**Moyens utilisés :**

- ❖ Un encadrement et suivi de l'élève personnalisé ;
- ❖ Moins de matières prévues à l'horaire, mais plus de temps accordé ;
- ❖ Un petit groupe-classe (moins de 20 élèves) ;
- ❖ Des stages en entreprises et visites de centres de formation professionnelle.

## Accès à la formation professionnelle (DEP)

**Les conditions d'admission :**

- Un diplôme d'études secondaires (D.E.S.)
- Ou*
- 16 ans au 30 septembre de l'année où il débutera sa formation et *avoir réussi français, mathématiques et anglais de 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> secondaire*. Il est important de s'informer pour connaître les exigences de la formation convoitée étant donné certaines particularités. Des tests de sélection pourraient être exigés.

## Les critères d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)

Le ministère décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire, dont au moins 20 unités de la 5<sup>e</sup> secondaire.

Nombres d'unités	Discipline	Niveau
6	Français	5 <sup>e</sup> secondaire
4	Anglais	5 <sup>e</sup> secondaire
2 ou 2	Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé	5 <sup>e</sup> secondaire
4	Mathématiques	4 <sup>e</sup> secondaire
4 ou 6	Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques	4 <sup>e</sup> secondaire
4	Histoire du Québec et du Canada	4 <sup>e</sup> secondaire
2	Arts	4 <sup>e</sup> secondaire



## Demande de changement d'école

**Cette année, les demandes se font directement sur Mozaïk ([www.portailparents.ca](http://www.portailparents.ca)) lors de la réinscription en ligne** par le répondant principal **du 1<sup>er</sup> au 14 février**. Après cette date, les demandes doivent être faites sur le formulaire sur le site Internet du CSSRN, et ce, **au plus tard le 28 février**.

- ❖ Cette demande ne permet pas d'exiger les services du transport scolaire.
- ❖ Cette demande doit être faite à chaque année.
- ❖ **Une demande acceptée est définitive pour toute l'année scolaire.** Vous ne pouvez pas l'annuler.
- ❖ Toutes demandes faites après le 28 février seront refusées à l'exception de certaines situations particulières :
  - des élèves inscrits dans le programme Sport-études ;
  - d'une nouvelle inscription en provenance d'un autre Centre de services scolaire ;
  - d'un déménagement qui occasionne un changement d'école non désiré.

## Pour nous joindre

### École La Source

9, 10<sup>e</sup> rue, R-N (Qc)

819 762-8161, poste 4414

[reception018@cssrn.gouv.qc.ca](mailto:reception018@cssrn.gouv.qc.ca)

### Vicky Plante

Conseillère en formation scolaire

Poste 3362

[plantev@cssrn.gouv.qc.ca](mailto:plantev@cssrn.gouv.qc.ca)

### Sylvie Rivest

Directrice

CPC et FPT

Poste 4422

[rivests@cssrn.gouv.qc.ca](mailto:rivests@cssrn.gouv.qc.ca)

### Mathieu Arcand

Directeur adjoint

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> secondaire et FMSS

Poste 4421

[arcandm@cssrn.gouv.qc.ca](mailto:arcandm@cssrn.gouv.qc.ca)

### Annie Lacombe

Directrice adjointe

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> secondaire et Pré-Dep

Poste 4418

[lacombea@cssrn.gouv.qc.ca](mailto:lacombea@cssrn.gouv.qc.ca)